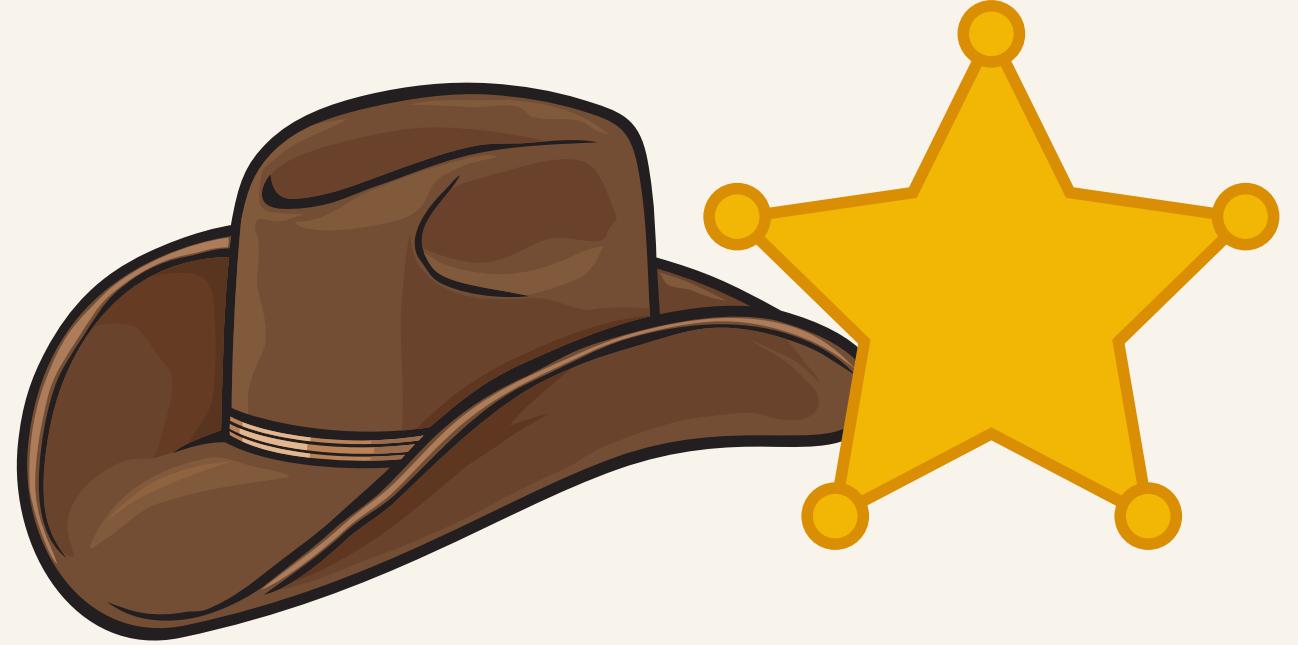




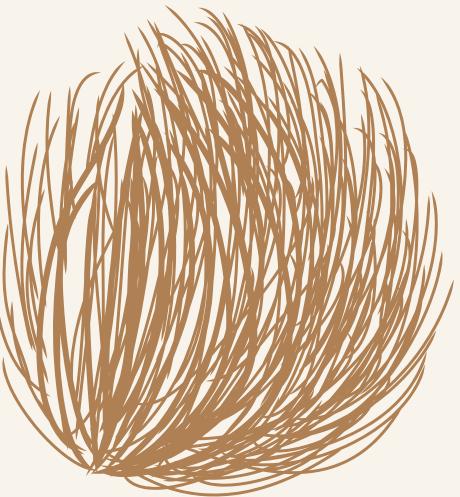
Liaison septembre

2025



C'est avec grand plaisir que nous accueillons les élèves pour la rentrée scolaire 2025-2026 sous le thème « Western ». Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Danielle Simard, directrice





Dates à retenir

Août 2025

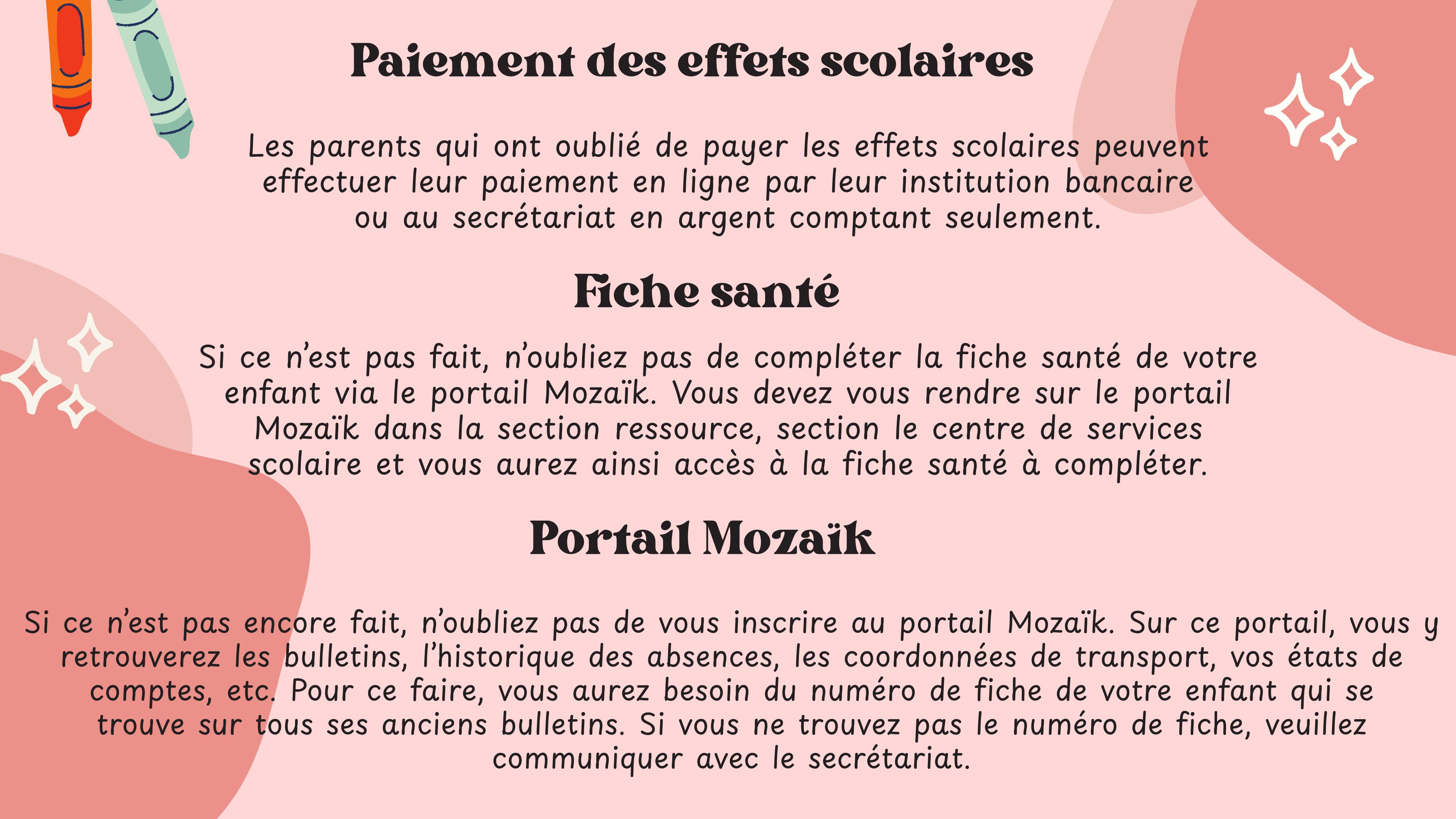
d	l	m	m	j	v	s
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre 2025

d	l	m	m	j	v	s
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

28 août : Rentrée scolaire

9 septembre : Photo scolaire
18 septembre : Rencontre de parents
19 septembre : Journée pédagogique



Paiement des effets scolaires

Les parents qui ont oublié de payer les effets scolaires peuvent effectuer leur paiement en ligne par leur institution bancaire ou au secrétariat en argent comptant seulement.

Fiche santé

Si ce n'est pas fait, n'oubliez pas de compléter la fiche santé de votre enfant via le portail Mozaïk. Vous devez vous rendre sur le portail Mozaïk dans la section ressource, section le centre de services scolaire et vous aurez ainsi accès à la fiche santé à compléter.

Portail Mozaïk

Si ce n'est pas encore fait, n'oubliez pas de vous inscrire au portail Mozaïk. Sur ce portail, vous y retrouverez les bulletins, l'historique des absences, les coordonnées de transport, vos états de comptes, etc. Pour ce faire, vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant qui se trouve sur tous ses anciens bulletins. Si vous ne trouvez pas le numéro de fiche, veuillez communiquer avec le secrétariat.

Rencontre de parents



La rencontre des parents d'élèves de 2e, 3e, 4e, 5e et 6e année aura lieu le 18 septembre 2025.

18h à 19h15 : Rencontre 2e année, 2e cycle et 501

19h15 à 19h45 : Assemblée générale pour tous les parents (gymnase SDG)

19h45 à 21h : Rencontre de parents 3e cycle

Début des cours

Les élèves doivent arriver sur la cour d'école à 7h35 et les cours commencent à 7h40. Avant 7h35, il n'y a aucune surveillance.



Absences et retards

Vous devez motiver l'absence ou le retard de votre enfant directement sur le portail Mozaik. S'il est impossible de vous connecter au portail Mozaik, vous pouvez contacter le secrétariat en précisant son nom, son groupe ainsi que le motif de son absence. Il est important de choisir le bon motif d'absence.

450-432-4472 poste 2

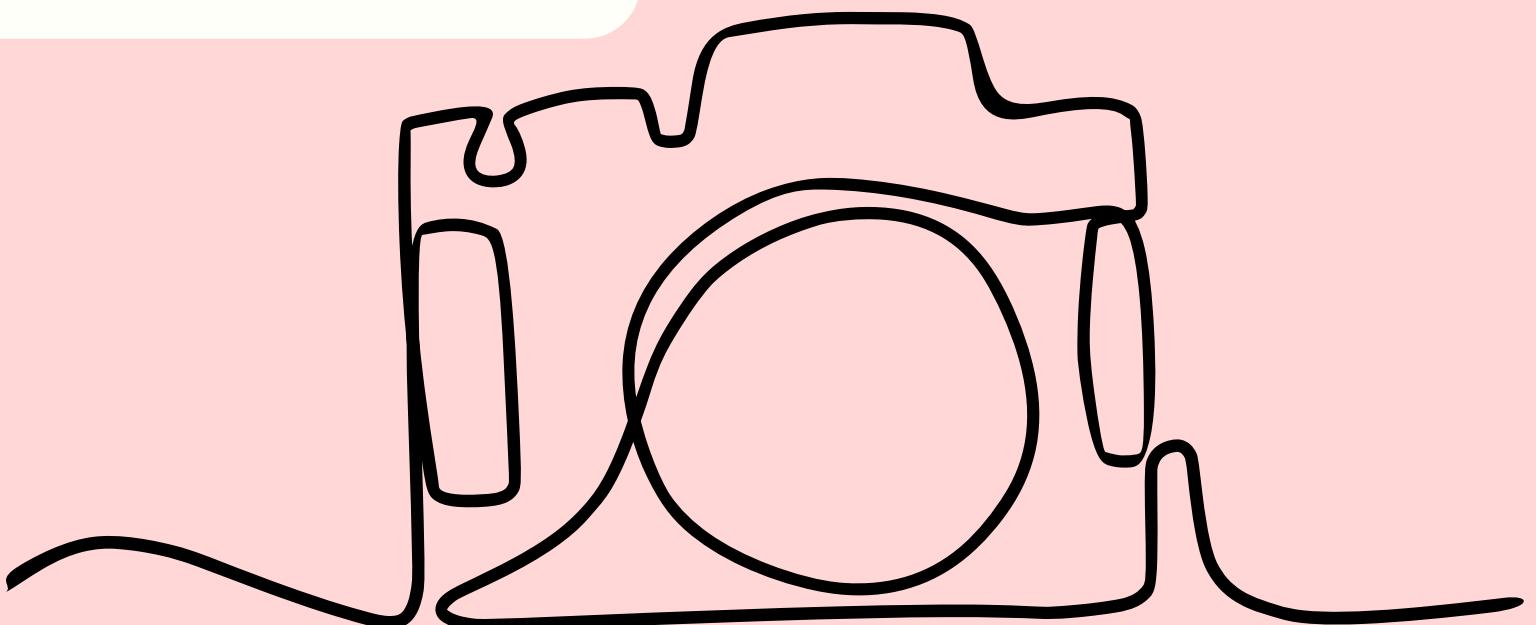
Accès aux entrées sur la cour

Nous demandons aux nombreux parents qui accompagnent leur enfant près de la cour d'école, de libérer l'entrée rapidement.



Photo scolaire

La photo scolaire sera le 9 septembre.



Présences officielles

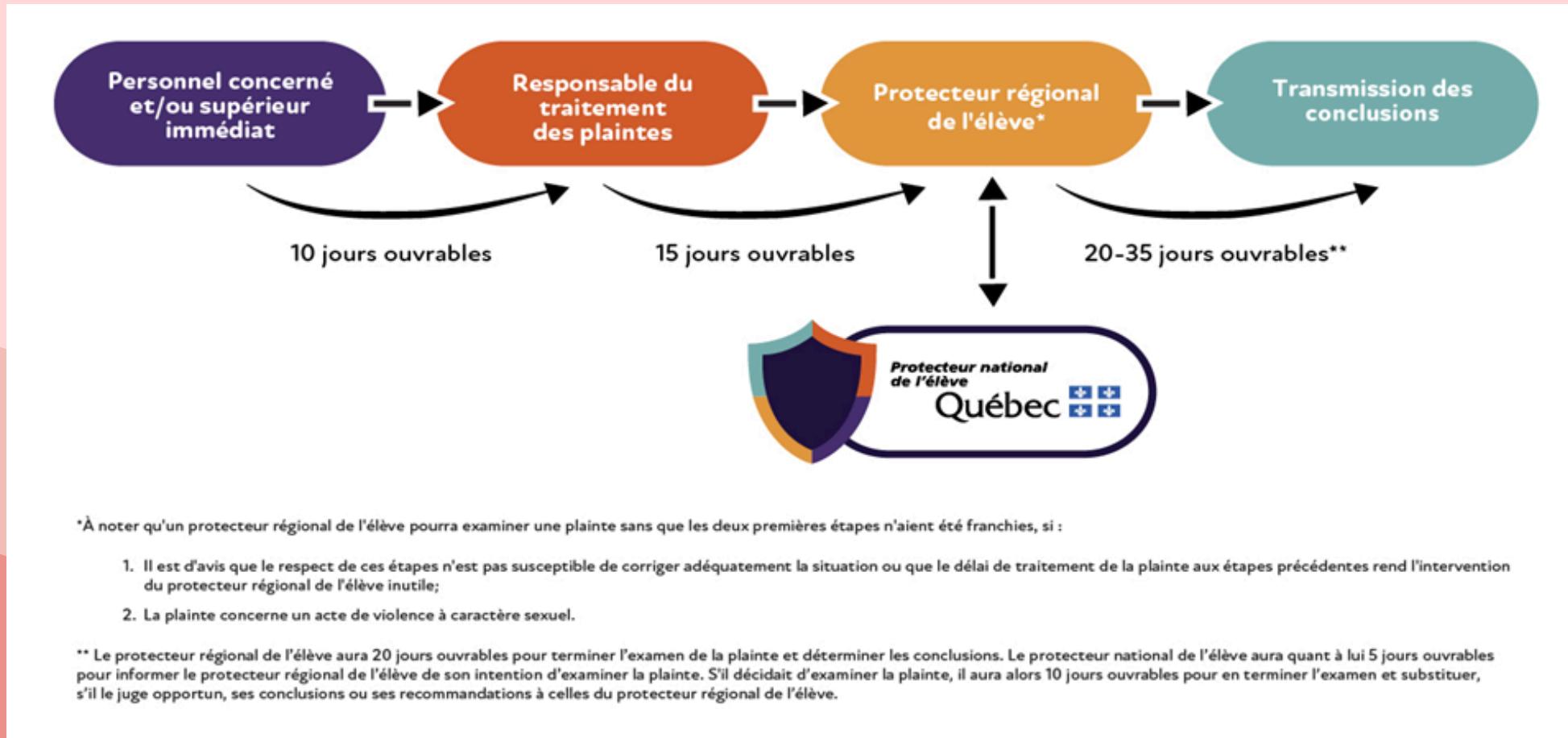
Mardi 30 septembre prochain sera la journée de prise des présences officielles pour le Ministère de l'Éducation. Si votre enfant est absent lors de cette journée, une lettre vous sera envoyée, vous devrez compléter celle-ci et la retourner à l'école rapidement.

Allergies sévères

Des élèves ayant des allergies alimentaires sévères et multiples fréquentent notre école. Des mesures de prévention ont été mises en place pour chacun d'eux.



Plainte protecteur du citoyen et au CSSRDN



Lien pour faire une plainte

Service de garde

Il est important d'appeler au service de garde avant 14h pour tout changement ou modification dans la journée. Pour ceux qui auront besoin du service de garde de façon sporadique, il est important de compléter la fiche d'inscription en appelant Sophie Astri 450-432-4472 poste 1. Le service de garde ouvre à 6h30 et ferme à 17h40. Il est également ouvert lors des journées pédagogiques.

Dîner à l'école

Nous vous demandons de mettre dans les boîtes à lunch de vos enfants des ustensiles, condiments ainsi que les contenants réutilisables nécessaires au bon déroulement de leur dîner.

Dîner à la maison

Les élèves dîneurs à la maison doivent revenir à l'école à 12h25 et se présenter à la porte du service de garde (entrée rue des Prés). Si votre enfant doit dîner à l'école exceptionnellement, vous devrez payer la surveillance de dîner qui est de 3,09\$ par jour et prévenir son titulaire.



Service de garde - Nouveau fonctionnement

Pour l'année 2025-2026, l'école Notre-Dame a été choisie pour implanter un projet pilote : «Jeu, développement, prévention ». Ce projet de jeux libres aura comme conséquence l'assouplissement des règles et des consignes sur la cour d'école. L'équipe école est enthousiaste face aux effets positifs anticipés sur nos élèves.

REPÈRES PARENTS
Développement de l'enfant de 0 à 12 ans

Le développement global (moteur, socioaffectif, cognitif, langagier) de votre enfant débute dès sa naissance et se poursuit tout au long de son enfance, de son adolescence et même jusqu'à l'âge adulte. Voici des [actions importantes](#) permettant de favoriser son développement, sa socialisation et prévenir plusieurs problèmes de santé physique et mentale. [Copier](#)

De 0 à 3 ans :

- Favoriser un **contact physique chaleureux** avec votre enfant : câlins, prendre dans vos bras, avec un contact visuel (ex. : lors du bain, aux repas).
- Dès la naissance, **parlez à votre enfant**, chantez-lui des chansons, lui lire des histoires, échanger/parler lors des repas.
- Établir une **routine stable**, tant à la maison qu'à l'extérieur.
- **Allez dehors chaque jour !** Marcher, aller au parc, jouer dehors, ce qui est très bénéfique pour le développement de l'enfant, surtout avec d'autres enfants pour sa socialisation.
- **Aucune utilisation** des écrans par l'enfant de 0 à 2 ans (cellulaire, tablette, ordinateur).
- Si utilisation de la télévision, s'assurer que le **contenu est adéquat** (pas de violence, pas de surstimulation) et limiter le nombre d'heures de visionnement.

De 3 à 5 ans :

- **Raconter/lire des histoires** à votre enfant (avant le coucher, au cours de la journée).
- Chaque jour, planifier des périodes de **jeu libre** en laissant l'enfant jouer à sa façon et à son rythme.
- Amener l'enfant **jouer librement dehors** (parc, dans la cour), et ce, préféablement avec d'autres enfants. S'assurer que votre enfant joue dehors chaque jour dans son milieu de garde.
- Faire en sorte que votre enfant **socialise avec d'autres enfants** sur une base régulière, notamment par le jeu libre extérieur et intérieur. Inviter des amis, voisins, à la maison.
- **Limiter l'utilisation des écrans** à une heure par jour maximum. Contenu adapté, **sans violence**.

De 6 à 12 [Copier](#) les périodes de **jeu libre** en laissant l'enfant jouer à sa façon et à son rythme.

- Amener l'enfant **jouer librement** dehors (parc, dans la cour), et à l'intérieur, et ce, préféablement avec d'autres enfants.
- Faire en sorte que votre enfant **socialise avec d'autres enfants** sur une base régulière, notamment par le jeu libre extérieur et intérieur. Inviter des amis, voisins, à la maison.
- Laisser l'enfant **prendre des risques dans son jeu** (ex. : grimper dans les arbres, se chamailler, etc.).
- S'assurer que les **périodes de séentarité** devant des écrans ne font pas partie des activités courantes du milieu de garde des enfants. Contenu adapté, **sans violence**.
- Maintenir des **périodes quotidiennes sans écran**, particulièrement lors des repas familiaux et des moments de lecture partagée.
- Limiter le temps d'écran « loisirs » à 2 heures par jour (contenu adapté). **Éviter les écrans au moins une heure avant le coucher.** Aucun écran dans les chambres à coucher, ni lors des repas.

A tous les âges :

- Se réservier des moments de qualité pour **échanger en famille**, jouer à des jeux de société, cuisiner, se promener, faire des visites à l'extérieur, pratiquer des activités physiques libres et/ou structurées, etc.
- Éviter de passer trop de temps à l'intérieur et de façon séentaire.
- Ne pas utiliser d'écran (télévision, cellulaire) à table lors des repas. Profitez de ce moment pour échanger, s'informer de la journée de l'enfant, lui porter attention avec chaleur.
- **Les parents/adultes devraient également limiter leur temps d'écran en présence de leurs enfants.**

Illustration d'un empilement de livres et d'un crayon avec une pomme sur le dessus.

MA SOLUTION REPAS



Menu primaire – Drop & Go

22 sept.
20 oct.
17 nov.
15 déc.
26 janv.
23 févr.
23 mars
20 avril
18 mai
15 juin

SEMAINE 1

01 sept.
29 sept.
27 oct.
24 nov.
05 janv.
02 févr.
02 mars
30 mars
27 avril
25 mai

SEMAINE 2

08 sept.
06 oct.
03 nov.
01 déc.
12 janv.
09 févr.
09 mars
06 avril
04 mai
01 juin

SEMAINE 3

15 sept.
13 oct.
10 nov.
08 déc.
19 janv.
16 févr.
16 mars
13 avril
11 mai
08 juin

SEMAINE 4

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A-Veau parmigiana Nouilles aux œufs Haricots verts B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Yogourt aux fruits	A-Macaroni au fromage Jardinière de légumes B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	A-Menu brunch (crêpes, saucisse, omlette, pommes de terre roties) B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	A-Pilons de poulet croustillants en croute d'épices Pommes de terre roties Légumes mexicains B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Gâteau au fromage	A-Bifteck, sauce à la lyonnaise Purée de pommes de terre Carottes persillées B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Gâteau brownie
A-Hamburger de bœuf Crudités B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Galette à l'avoine	A-Poulet teriyaki Couscous Courgettes sautées aux herbes B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	A-Lasagne Fleurets de brocoli B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	A-Croquettes de poulet sauce BBQ Pommes de terre en quartier Légumes San Francisco B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Gâteau au chocolat	A-Pizza pepperoni et fromage Crudités B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Muffin au caramel
Boulettes de bœuf Shanghai Purée de pommes de terre Légumes à la florentine B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Yogourt aux fruits	Poulet au beurre Riz vapeur Duo de haricots B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	Lanières de porc aigre doux Quinoa Légumes de Paris B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	Tortellini sauce rosée Brocoli B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	Assiette chinoise Riz frit au soya Légumes sautés asiatiques B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera
Hamburger de poulet Salade de chou B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera Biscuit à la vanille	Croque jambon Crudités B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	Pates sauce à la viande B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	Casserole de bœuf épice et pommes de terre en dés Mélange fusion B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera	Poulet à la cacciatore Riz pilaf Pois et carottes B-Pâté chinois C-Penne sauce primavera

Prix du menu
du jour

Assiette + 2 items
(breuvage et dessert)

8.95 \$

Avenir
Un bon mode de paiement, le « choix de menu en ligne » disponible.
Visitez «ma solution repas»

À partir du 2 septembre:
“Ma solution repas” remplace Nutri-Déli.
Un courriel vous a été envoyé à cet effet.

Lien pour commander

www.app8menu.com/notredamepr-qc-cssrdn

Comité de parents



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord
Québec



QU'EST-CE QUE LE COMITÉ DE PARENTS?

- Le comité de parents est le seul organisme permanent du système d'éducation québécois à être uniquement **composé de parents**. Il est **intégré à la loi** sur l'instruction publique depuis 1972.
- Il y a 5 parents qui sont élus par leurs pairs pour administrer au conseil d'administration. Tous les procès-verbaux des réunions du comité sont sur le site du Centre de services scolaire.
- Vous pouvez vous présenter** au point « parole à l'assemblée » afin de nous faire part de vos préoccupations sur tout sujet touchant l'éducation des enfants.



QUEL EST SON RÔLE?

- Promouvoir la participation parentale en éducation, en s'assurant que les parents soient actifs à tous les paliers du réseau scolaire.
- Exercer un pouvoir d'influence auprès du Centre de services scolaire en donnant l'avis des parents sur son fonctionnement et en répondant à toutes les consultations qu'il est tenu de leur soumettre.
- Transmettre au Centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, par l'entremise des représentants de chaque école sur son territoire. Et ensuite, informer le comité d'établissement des dossiers chauds de leur école, poser des questions et ramener des réponses dans sa communauté.



Coordonnées du comité de parents :

Téléphone : 450 438-3131, poste 2107
Courriel : comitedeparents@cssrdn.gouv.qc.ca



COMMENT S'IMPLIQUER?

- Lors de l'assemblée générale de parents à votre école, ceux convoqués élisent leur représentant et son substitut au comité de parents, parmi les parents membres du conseil d'établissement.
- Il ne s'agit pas d'un geste posé à la légère, mais d'un processus démocratique qui entraîne des devoirs légaux et moraux. Le fait d'être volontaire et bénévole ne vous soustrait pas à de tels devoirs.
- En contrepartie, vous avez **l'opportunité de vous engager dans un organisme dynamique et autonome qui peut influencer les autres partenaires du réseau scolaire et aider à améliorer la qualité des services offerts aux élèves**.
- Comme parent membre du comité de parents, tout comme c'est le cas d'un parent membre d'un conseil d'établissement, **vous occupez un « poste »**, donc vous vous impliquez!
- Vous ne venez pas « assister » à une rencontre du comité de parents, vous **venez « participer »** !
- Vous apportez avec vous vos expériences et vos réflexions, les réalisations et les besoins de votre école. Vous arrivez préparés, documentés, disposés à travailler en équipe au bénéfice de l'ensemble des élèves du territoire.
- Ce sont les parents et enfants que vous représentez qui constituent votre motivation et votre « carburant ». Pour cela, ils doivent vous connaître et savoir en quoi vous pouvez leur être utile.



SOURCES :

Loi sur l'instruction publique
FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec)
Exécutif du Comité de parents du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

À NOTER :

Les séances du comité de parents sont publiques. Que vous soyiez représentant ou non, vous pouvez assister à nos délibérations.

Site Web de l'école

Vous pouvez consulter le site web de l'école, il contient beaucoup d'informations. La Liaison y sera déposée à tous les mois.

<https://cssrdn.gouv.qc.ca/notredame/>

Merci et bonne rentrée à tous!